







Date (mois)

Inspections Internes de Sécurité

	Inspection effectuée par					
	Visa Responsable Sécurité					
		S	Satisfaisant			
1.	TENUE DES LOCAUX ET CONSIGNES GÉNÉRALES	Oui	Non	N/A		
	INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS					
	Accès, dégagements autour des équipements					
	Allées de circulation / Accès aux issues de secours					
	Tenue générale (propreté des lieux, piles de palettes bois vides<2m)					
	ABORD DES BÂTIMENTS					
	Stockage charges combustibles > 10m					
	Si façade non combustible : palettes bois > 15m					
	Si façade non combustible : palettes plastiques > 30m					
	Accès libres pour intervention des secours					
	DÉCHETS					
	Nettoyage des postes de travail					
	Évacuation régulière des déchets					
	CONSIGNES					
	Signalisation et respect de l'interdiction de fumer					
	Procédures de permis de feu (H24, ronde 2h après fin de travaux)					
	COMMENTAIRES					

1



	Satisfaisant		
MOYENS DE PROTECTION ET DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE	Oui	Non	N/A
EXTINCTEURS MOBILES			
Accès dégagés			
Signalisation			
Bon état apparent			
RIA			
Accès dégagés			
Signalisation			
Bon état apparent			
POTEAUX INCENDIE			
Bon état apparent			
Accès dégagés			
PORTES COUPE-FEU			
Passages dégagés, portes non bloquées			
Fonctionnement adéquat			
INSTALLATIONS AUTOMATIQUES-GAZ OU MOUSSE			
Contrôle du tableau (report adéquat des alarmes)			
Niveau de charge réservoirs / Pression manomètre adéquate			
Étanchéité des locaux (portes fermées, fenêtres condamnées, évent de surpression non obstrué)			
État des matériels (percuteurs connectés, détecteurs en bon état)			
Absence de stockage (absence de papier, de carton, de chaise mousse)			
INSTALLATION SPRINKLEUR			
Hauteur maximum imposée par la protection sprinkleur, respectée			
Dégagement des allées			
Vannes cadenassées ouvertes ou reportées en alarme			
Maintien adéquat de l'espace libre autour des sprinkleurs (au moins 460mm et 900 mm minimum pour protection ESFR ou CMSA)			
Absence de réseaux endommagés, d'éléments accrochés au réseau			
Contrôle du tableau (report adéquat des alarmes)			
COMMENTAIRES			

X

		Satisfaisant	
RISQUES PARTICULIERS	Oui	Non	N/A
LOCAUX ÉLECTRIQUES ET AUTRES LOCAUX TECHNIQUES			
Bon état apparent des équipements électriques			
Aucun stockage combustible dans ces locaux			
Fermeture des armoires électriques			
Armoires électriques dégagées (zone maintenue libre de tout combustible à < 2 m)			
Colmatage adéquate des passages de câbles (mousse polyuréthane proscrite)			
POSTES DE CHARGE DES BATTERIES			
Délimitation de la zone			
Ventilation efficace si local dédié			
Zone maintenue libre de tout combustible à < 2 mètres			
CHAUFFERIE			
Abords dégagés			
Vannes de barrage et coupures d'urgence visibles et protégées (chocs)			
Ventilation efficace du local			
Absence de matières combustibles dans le local			
STOCKAGE DE PRODUITS INFLAMMABLES OU DANGEREUX			
En production			
Liquides inflammables sur bac de rétention métallique ou armoire coupe-feu			
Quantités limitée à l'utilisation journalière			
Equipotentialités et mises à la terre adéquates (transvasement)			
Equipements électriques adaptés au risque d'explosion (conformité ATEX)			
En zone de stockage			
Local adéquat coupe-feu 2h et ventilé			
Equipements électriques adaptés au risque d'explosion (conformité ATEX)			
OU stockage extérieur sur rétention, >10m des bâtiments			
Signalétique adéquat des contenants			
Absence de produits incompatibles (acide/base)			
Bombes aérosol regroupées dans zone grillagée ou armoire métallique fermée			
Bouteilles de gaz attachées sur supports			